



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 22 Février 2021

CO 196 DE

Étaient présents : BONNET Dominique (Président), DEPIERRE Valérie, CETRE Michel, CHOULOT Alain, BAUD Jean-Baptiste, GAILLARD Jean-François, LAMBERT Véronique, REGALDI Sylvie, CETRE Jean-François, FORET Clément, LAUBIER Bernard (Vices-Présidents), LECOQ Yves, BRIOT GAIDIOZ Cécile, POULET Gilles, BUGADA Catherine, BOUDRY Jeanne, FRANCONY Michel, BEAUD Colette, TONNAIRE Sandrine, MARCELIN Antoine, MAIRE Serge, JACQUOT BOISSON Marylène, VILLALONGA Patrice, LAMY Bénédicte, MOREL Denis, DELBROUCQ Denis, MASSON Laurent, COLIN Christian, RIGAUD Hervé, BERTHOD Claude, TOURNEUR Eric, PERRARD Laurent, ROBERT Bruno, BRUNEL Bernard, MURCIER Alain, LANIESSE Michel, FEVRE Michel, GROS Roger, PERRIN François, GAVAT Alain, DOS SANTOS Laetitia, BERTOCCHI Daniel, GAGNEUR Raphaël, DE BRISIS Jean, LEROY Pierre, GAHIER Dominique, GIRARD Colette, LETONDOR Jean Luc, PERRARD Florent, BERODIER Florence, MORBOIS Christelle, BERTHOD-BLANC Aurélien, CATHENOZ Catherine, JACQUES Sébastien, REYNAUD Armande, SEIGLE FERRAND Antoine, CHAILLON Roland, BEAUPOIL Jean-Luc, TRONCHET Guy, MONTEVECCHIO Patrick, GENIN Marcelle, BOUILLET Françoise, MARTINS Serge, BOHEME Catherine, RIGOULET Serge, SUSSOT Florence, DORBON Henri, PASTEUR Cyrille, ONCLE Bernard.

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : ..94
Présents : .69
Votants : ..81

Pouvoirs transmis à des Conseillers : PETIGNY Loïc à BUGADA Catherine, CHUARD Valentin à LECOQ, PAQUIEZ Valérie à MOREL Denis, DUQUET Jean Pierre à RIGAUD Hervé, DROGREY Pascal à GROS Roger, BENETRUY Sylvain à MOREL Denis, BAHL Catherine à SEIGLE FERRAND Antoine, ROMANET Claude à GAVAT Alain, BERNARD René à VILLALONGA Patrice, FLEURY Michèle à MONTEVECCHIO Patrick, YANARDAG Mikael à MONTEVECCHIO Patrick, ARNAUD Gérard à LETONDOR Jean Luc,

Pouvoirs transmis à des Suppléants : Roland BERTHELIER à JACQUOT BOISSON Maryline, DECOTE Yves à BEAUD Colette,

Étaient Excusés : VIONNET André, RENAUD Jean Marie, WESTERVELD Dinand,

Étaient absents : VIENNET Rémy, PINGAT Martine, HENARD Stéphane, BRENIAUX Denis, CARDOT Audrey, GAVAT William, PETITGUYOT Jean Pierre, CASTELLA Damien, BUYS Nelly, SOUDAGNE Marie Madeleine, JOURD'HUI André,

Secrétaire de séance : Jean François GAILLARD

Convocation faite le : 15 Février 2021

Objet : Modification du tableau des effectifs au 22 février 2021

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 22 Février 2021
CO 196 DE (SUITE)

Page 2/2

Objet : Modification du tableau des effectifs au 22 février 2021

SERVICE FINANCES :

Pour renforcer le service Finances, suite au départ d'un agent, il convient de modifier les postes suivants :

Création de poste - Filière Administrative

-1 poste d'Adjoint Administratif Principal 2nd classe à TC à compter du 22.02.21

Suppression de poste – Filière Administrative

-1 poste d'Adjoint Administratif à TC à compter du 01.03.21

RECRUTEMENT CRECHES

La disponibilité de la Directrice de la Crèche de Salins-les-bains nécessite une réorganisation du service. En effet, afin d'assurer la continuité de direction à raison de 21h par semaine, la mission a été assurée par la Directrice-Adjointe qui ne peut plus, par conséquent, assurer l'encadrement des enfants pour le même temps de travail. Il est donc nécessaire de créer un poste d'Auxiliaire de Puériculture pour assurer ce remplacement temporaire.

Création de poste - Filière Médico-Sociale

-1 poste d'Auxiliaire de Puériculture Principale 2nd classe à TNC (21h/35^{ème}) à compter du 01.03.21

CORRECTION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Suppression de poste

-1 poste d'Attaché à TC à compter du 01.03.21,
-1 poste de Technicien à TC à compter du 01.03.21.

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- 1 / ADOPTE les créations de postes ;
- 2 / ADOPTE les modifications du tableau des emplois cité ci-dessus ;
- 3 / AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original.

Le Président

Dominique BONNET

